

**S.I.V.U pour la mise en oeuvre du programme NATURA 2000
sur le site du Mondarrain et de l'Artzamendi**

***NATURA 2000 programa MUNDARRAIN eta ARTZAMENDI
eremueta eramaiteko Sindikatua***

Compte-rendu du Comité Syndical du 14 avril 2015

2015eko apirilaren 14ko Sindikatu Batzordeko Bilkuraren Bilduma

Le Conseil Syndical du S.I.V.U pour la mise en oeuvre du programme NATURA 2000 sur le site du massif du Mondarrain et de l'Artzamendi s'est réuni le 14 avril 2015 à 10h00 sous la présidence de M. HARISPOUROU.

2015eko martxoaren 14an goizeko 10etan, Sindikatuaren Sindikatu Batzordea bildu da HARISPOUROU Jaunaren lehendakaritzapean.

Présents - *Hor zirenak* : MM. - **HARISPOUROU** (Itxassou) – **ITURBURUA** (Itxassou) - **LAGARDE** (Ainhoa) – **MAYAUDON** (Ainhoa) - **DUPUY** (Louhossoa) - **UHARRIZ** (Souraide) *Jaun Andereak*

Absents excusés – *Barkatuak* : MM. **ANCHORDOQUY** (Bidarray) – **ARROSSA** (Bidarray) - **EZCURRA** (Espelette) - **GANZAGAIN** (Espelette) *Jaunak*

Membres en exercice : 10

Présents : 9

Quorum : 6

Kideak : 10

Hor zirenak : 9

Quorum : 6

Secrétaire de séance / *Idazkaria* : M. **ITURBURUA** *Jauna*

Le comité syndical désigne à l'unanimité des présents Jean-Paul ITURBURUA en qualité de secrétaire de séance.

Sindikatu Batzordeak Jean-Paul ITURBURUA idazkari gisa izendatzen du.

Après avoir adopté le procès-verbal de la dernière séance, le Comité Syndical a pris les décisions suivantes :

Azken bilkuraren bilduma onartu ondoan, Sindikatu Batzordeak ondoko erabaki hauek hartu ditu :

Animation 2015 : approbation du projet et de son financement

2015eko animazioa : proiektuaren eta bere finantzaketaren onspena

Le Président rappelle que dans sa séance du 07 février 2015, le Comité Syndical a pris connaissance du projet de dossier de consultation pour l'animation du documents d'objectifs 2015 ainsi que de l'estimation financière globale du programme et du montant de la contribution de chaque commune.

Le Président indique que, suite aux quelques observations soulevées par le Comité Syndical quant au détail des missions confiées, le cahier des charges a été modifié en ce sens et la demande de subvention Etat / Europe au titre de l'animation du document d'objectifs, effectuée en date du 13 février 2015.

La mission s'articulera donc autour de 5 grandes phases :

- Appropriation du Document d'Objectifs (DOCOB) ;
- Mise en oeuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (M.A.E.C) ;
- Mise en oeuvre des contrats « forestiers » et « ni agricoles ni forestiers » ;
- Mise en oeuvre des autres mesures de gestion ;
- Synthèse, bilan et mise a jour du DOCOB.

Le Président rend compte de la consultation publique qui s'est déroulée du 19 février au 11 mars 2015 et au terme de laquelle le marché de services à bons de commande à procédure adaptée a été attribué le 25 mars 2015 au groupement d'associations Euskal Herriko Laborantza Ganbara et Conservatoire d'Espaces Naturels Aquitaine.

Les communes membres du SIVU ont été destinataires le 9 avril 2015 d'un appel à contribution pour l'animation 2016. Il a également été procédé ce même jour au remboursement des communes correspondant à 80% de leur contribution 2013 et 2014.

Le financement de l'animation 2015 sera assuré tout d'abord par l'Etat jusqu'à fin juin 2015 puis par les fonds Etat/Europe jusqu'à la fin du marché.

Vote du compte administratif et du compte de gestion 2014 **2014eko kontu administratiboa eta kontu kudeaketaren botoa**

Le Président expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par Mme MARTIN, Comptable du Trésor Public, à la clôture de l'exercice. Il certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Comité Syndical vote le compte administratif 2014 (le Président s'étant retiré du vote) qui reflète le résultat de la gestion de l'année écoulée.

Ce compte dégage un **excédent global de clôture de 21 407,98 €** en section de fonctionnement. Il sera reporté au Budget Primitif 2014.

Le Comité Syndical vote le compte de gestion du payeur départemental après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Sindikatu Batzordeak, 2014ko kontu administratiboa Zerga Etxeko kontu kudeaketaren arabera zela ikusi ondoren, aho batez onartua izan da. (Lehendakari Jaunak ez du botoan parte hartu).

Approbation du budget primitif 2015 **2015eko aitzinkonduaren onespena**

Le Comité Syndical vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2015 comme suit :

Investissement

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 95 034,00 €

Recettes : 95 034,00 €

Sindikatu Batzordeak, aho batez, 2014ko aurrekontua baieztatzen du :

Inbertsioa

Gastuak : 0,00 €

Diru-bilketak : 0,00 €

Funtzionamendua

Gastuak : 95 034 ,00€

Diru-bilketak : 95 034 ,00€

Questions diverses

Galdera orotarik

Le Président indique que dans le cadre de sa prestation, la structure animatrice a déjà organisée une réunion fin mars afin de présenter la réforme de la PAC 2015/2020 et la nouvelle campagne des MAEC (anciennement MAET) mais que peu de monde était présent. Aussi, une nouvelle réunion est programmée le 21 avril.

Il confirme que, comme souhaité par le Comité Syndical dans sa dernière séance, les missions relatives à l'organisation de réunions publiques d'information à destination des signataires potentiels, au suivi des transhumants s'étant engagés aux côtés des communes en 2013 et 2014 et à l'accompagnement des groupements pastoraux ont été intégrées dans le programme de l'animation 2015. Cependant, l'organisation de journées de sensibilisation grand public n'a pas été retenue.

Concernant les transhumants, M. ANCHORDOQUY indique qu'il est nécessaire de faire un point des transhumants de BIDARRAY qui déclarent leur cheptel sur la commune d'ITXASSOU et en perçoivent ainsi les aides. Une réunion sera organisée en ce sens en mairie de BIDARRAY.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h30.

Gaia bukatua izanez, bilkura goizeko 11'30tan gelditzen da.